

HONORAIRES : TRANSACTION SUR LOCATION		
LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 06 JUILLET 1989		
	HONORAIRES BAILLEUR	HONORAIRES LOCATAIRE
ENTREMISE ET NEGOCIATION	25 € TTC si gestion (sinon 75 € TTC)	
VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER, REDACTION DU BAIL	8€/m ²	8€/m ²
ETAT DES LIEUX	3€/m ²	3€/m ²
LOCAUX A USAGE PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX		
Honoraires charge locataire ou bailleur selon le mandat		
BAIL DEROGATOIRE OU DECRET DU 30/09/1953 (2 ans)	15 % du Loyer annuel TTC	
BAIL PROFESSIONNEL (6 ans)	15 % du Loyer annuel TTC	
BAIL COMMERCIAL ET HORS TEXTE LEGISLATIF	8% de la première période triennale TTC	
LOYER INFERIEUR A 1000 €	2 mois de loyer TTC	
Prestation unique : Rédaction du bail	900 € TTC	
Estimation locative (Brest, CUB)	150 € TTC	
Estimation locative or Brest/CUB	Sur devis	
LOCATION GARAGE/BOX/PARKING	Bailleur : Forfait 150 € TTC Locataire : Forfait 150 € TTC	
HONORAIRES DE GESTION		
LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 06 JUILLET 1989		
Honoraires charge bailleur		
STANDARD	8 % des encaissements TTC	
CLIENT ACQUEREUR ORPI	7 % des encaissements TTC	
A PARTIR DE 5 BIENS	6% des encaissements TTC	
ASSURANCE LOYERS IMPAYES	2,5 % des encaissements TTC	
ASSURANCE VACANCE LOCATIVE	1,8 % des encaissements TTC (indissociable du Contrat Assurance Loyers Impayés)	
LOCAUX A USAGE PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX		
Honoraires charge bailleur		
STANDARD	9 % des encaissements TTC	
CLIENT ACQUEREUR ORPI	8 % des encaissements TTC	
A PARTIR DE 5 BIENS	6 % des encaissements TTC	
TRAVAUX INFERIEURS A 500 €	Inclus	
TRAVAUX SUPERIEURS A 500 €	3 % du montant des travaux TTC	
POUR TOUS TYPES DE BAUX		
Etat préparatoire à la déclaration de revenus fonciers	20 € TTC	
Représentation en Assemblée Générale	Vacation horaire - Heures ouvrables (du lundi au vendredi de 9h00-12h00 et de 14h00-17h00) : 50 € TTC/heu - Hors heures ouvrables : 120 € TTC/heure	
Gestion des sinistres et des dossiers contentieux	Vacation horaire (+ 3% du montant des travaux) - Heures ouvrables (du lundi au vendredi de 9h00-12h00 et de 14h00-17h00) : 50 € TTC/heu - Hors heures ouvrables : 120 € TTC/heure	
FRAIS ANNEXES		
Avenant au bail de location	200 € TTC à la charge du demandeur	
Frais de rejets loyers	Frais sont avancés par le bailleur (au réel)	
Frais de clôture Gestion	100 € par lot TTC	
HONORAIRES : TRANSACTION : CHARGE ACQUEREUR		
TRANSACTION		
Prix de vente	De 0 à 50 000 €	5 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 50 001 € à 100 000 €	8 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 100 001 € à 150 000 €	7,5 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 150 001 € à 200 000 €	7 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 200 001 € à 250 000 €	6,5 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 250 001 € à 300 000 €	6 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 300 001 € à 350 000 €	5,5 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 350 001 € à 400 000 €	5 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 400 001 € à 500 000 €	4,5 % du prix de vente TTC
Prix de vente	> à 500 001 €	4 % du prix de vente TTC
Estimation	Offerte	
TRANSACTION SUR PROGRAMME NEUFS : CHARGE VENDEUR		
Selon le programme	5% du prix de vente TTC calculé sur le HT du promoteur	
TRANSACTION SUR LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS - ENTREPOTS - LOCAUX INDUSTRIELS - IMMEUBLE DE RAPPORT - TERRAIN SUR IMMEUBLE		
Honoraires Charge acquéreur ou vendeur selon le mandat		
Prix de vente	< 50 000 €	9 % du prix de vente TTC
Prix de vente	De 50 001 € à 500 000 €	8 % du prix de vente TTC
Prix de vente	> 500 001 €	7 % du prix de vente TTC

Taux de TVA appliqué : 20 %